

Bonnes Pratiques Phytopharmaceutiques

Comment acheter les produits ?

1. La décision d'achat du produit doit être bien réfléchie, basée sur un diagnostic fait par un professionnel.
2. S'adresser à des revendeurs agréés et reconnus
3. S'assurer que le produit acheté est bien celui recommandé.
4. N'acheter les produits que dans leurs emballages d'origine, étiquetés et bien fermés.
5. Exiger toujours une facture, qui est la seule pièce valable en cas de recours.
6. Soyez vigilants et attentifs aux produits de la contrefaçon, n'acheter que les produits portant un numéro d'homologation.